



LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINTES RECHERCHE...

NEUROLOGUE

L'ETABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Situé à Saintes, à 30 minutes de l'océan entre Bordeaux et La Rochelle, notre centre hospitalier est un établissement de recours doté de 5 pôles cliniques (Médecine et spécialités, Chirurgie, Soins critiques, Parents-Enfants, Psychiatrie) et d'1 pôle médico-technique (Pharmacie, Imagerie, Laboratoire).

Ayant une capacité d'accueil de 866 lits et places, il intervient sur un bassin de population de plus de 300 000 habitants. Il est par ailleurs établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Charente Maritime Sud ».

LE POSTE

LE SERVICE ET VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le service de neurologie est composé :

- D'une équipe médicale de 5,25 ETP (dont 5 temps plein) ainsi que deux internes (DES + FFI)
- 8 lits d'USINV (Unité de Soins Intensifs Neurovasculaires)
- 10 lits d'UNV (lits de repli unité neurovasculaire)
- 5 lits de neurologie conventionnelle
- ENMG-EEG

La prise en charge en neurologie est facilitée au sein du Centre Hospitalier de Saintes par l'appui d'un plateau technique de référence :

- 2 IRM (dont 1 IRM 3T) et 2 TDM accessibles 24h/24h pour la prise en charge des urgences neurologiques, à l'appui d'une équipe de radiologie complète et dynamique
- TEP-Scanner et Scintigraphie présents sur le site, facilitant les diagnostics rapides
- Un service de réanimation polyvalent, facilitant la gestion des états neurologiques graves des patients hospitalisés
- Hôpital de jour

L'activité de neurologie du CH de Saintes est enfin organisée en partenariat avec le CHU de Poitiers, établissement universitaire de recours (thrombectomie/RCP/neurochirurgie/neuroradiologie interventionnelle).

VOS MISSIONS

- Prise en charge globale des patients hospitalisés au sein du service de neurologie et de soins intensifs en neuro-vasculaires (USINV)
- EMG- EEG
- Consultation de neurologie, mémoire, consultations post-AVC

LE TEMPS DE TRAVAIL ET LA PERMANENCE DES SOINS

Participation à la permanence des soins, partagée entre les 6 praticiens du service sur la ligne dédiée de neurologie, organisée en demi-garde en première partie de nuit suivi d'une astreinte forfaitisée du lundi au vendredi et en astreinte le week-end.

VOTRE POSITION STATUTAIRE

Praticien Hospitalier ou Contractuel.

Temps partiel accepté.

VOS AVANTAGES A NOUS REJOINDRE

Le CH de Saintes vous accompagne dans votre prise de poste : aide à la recherche de logement, interlocuteur dédié à la Direction des Affaires Médicales, appui sur vos besoins en formation ...

Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels, 19 jours de RTT et 15 jours de congés formation.

VOTRE PROFIL

- Inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins en France ;
- DES de Neurologie

A QUI VOUS ADRESSER ?

- **Le Chef de service de Neurologie:** Dr Didier CHAVOT – d.chavot@ch-saintonge.fr
- **Le Directeur des Affaires Médicales :** M. Adrien MOURA - aff-medicales@ch-saintonge.fr - 05 46 95 10 76